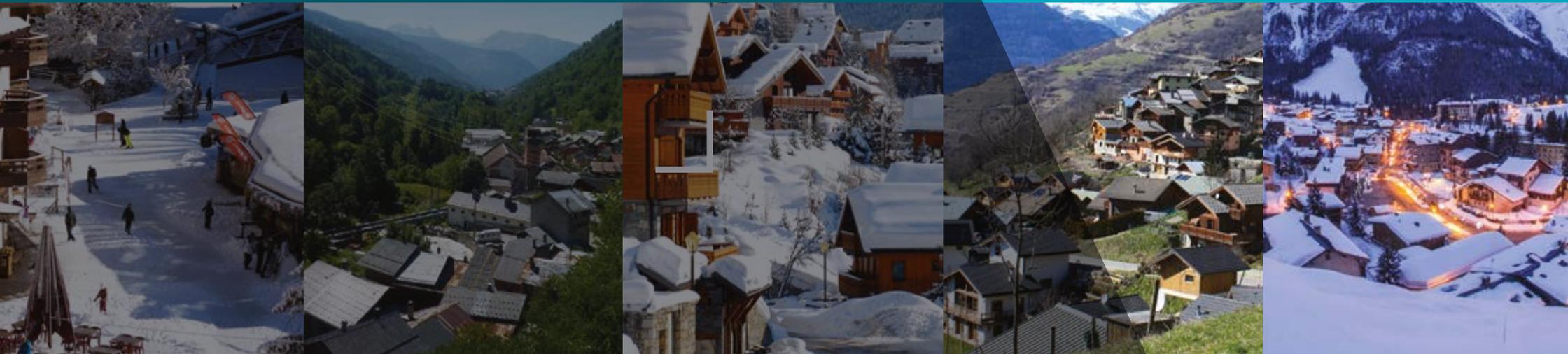




2016

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

[ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VAL VANOISE ]



# VAL VANOISE C'EST PARTI POUR LE PROJET DE TERRITOIRE !

« En 2016, le Code général des collectivités territoriales dispose que chaque année, le Président de la Communauté de communes adresse avant le 30 septembre, aux maires de chaque communes membres, un rapport retraçant l'activité de l'intercommunalité.

Outre, cette obligation légale, le rapport d'activité permet également et surtout de montrer aux différents acteurs territoriaux que sont les maires, les conseillers municipaux du territoire et les habitants du territoire, les actions menées par l'intercommunalité dans le cadre de ses compétences et de rendre compte de leur fonctionnement et des résultats sur l'année écoulée.

L'existence d'une véritable intercommunalité sur notre territoire est un fait nouveau qui introduit un véritable bouleversement.

D'une part pour les communes, puisqu'elles doivent rentrer dans

une pratique plus collaborative avec les autres communes du territoire, au sein de la Communauté de communes, pour l'élaboration de projets communs tout en intégrant une vision du territoire et non plus uniquement communale des enjeux.

D'autre part pour les habitants qui s'habituent désormais à un nouvel acteur local de proximité, dont les compétences sont de plus en plus importantes. L'ambition finale de l'intercommunalité repose sur le principe suivant lequel "l'union fait la force", et je suis convaincu que plus d'intercommunalité sera générateur d'avantages supplémentaires pour tous.

L'ambition finale de l'intercommunalité repose sur le principe suivant lequel "l'union fait la force", et je suis convaincu que plus d'intercommunalité sera générateur d'avantages supplémentaires pour tous.

J'espère que ce rapport d'activité 2016 vous permettra de comprendre davantage le fonctionnement et les actions réalisées par les services de Val Vanoise au service de votre quotidien. »

# UNE INTERCOMMUNALITÉ FORTE DE 9 COMMUNES :



Le Président,  
*Thierry Monin*

# VAL VANOISE, C'EST :

UN TERRITOIRE À FORT

**potentiel touristique**

DE PLUS DE 400 KM<sup>2</sup>

**5 stations de sport d'hiver**

DONT 3 AU SEIN DE L'UN DES PLUS  
GRAND DOMAINE SKIABLE AU MONDE

**10.000**

HABITANTS

**3 ans**

D'EXISTENCE

**5 communes**

LABELLISÉES "STATION  
CLASSÉES TOURISME"

**1 station** THERMALE

AUX PORTES

**du 1<sup>er</sup> Parc  
National Français**



# SOMMAIRE

## • PETITE ENFANCE p.19

RELAIS D'ASSISTANTS  
MATERNELS  
STRUCTURE D'ACCUEIL  
ÉTABLISSEMENTS  
MULTI-ACCUEIL  
MICRO-CRÈCHES

## • ENFANCE JEUNESSE p.11

ACCUEILS DE LOISIRS  
EN VACANCES SCOLAIRES  
TEMPS D'ACTIVITÉ  
PÉRI-SCOLAIRE  
SÉJOURS VACANCES  
SCOLAIRES  
ACCUEILS AVANT  
ET APRÈS L'ÉCOLE  
ENSEIGNEMENT DE  
L'ANGLAIS  
MISSION LOCALE  
DES JEUNES  
CINÉMA  
PLEIN-AIR  
ÉCOLE DE MUSIQUE  
BOURSE BAFA

## • TRANSPORT p.26

TRANSPORT DE  
PROXIMITÉ À LA  
DEMANDE  
TRANSPORT  
SCOLAIRE

## • SÉNIORS p.32

SEMAINE BLEUE  
SOUTIEN À DOMICILE

## • AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE p.30

ENTRETIEN  
DES SENTIERS  
ENTRETIEN DES  
COURS D'EAU  
LUTTE CONTRE  
LES ESPÈCES INVASIVES



## • GRANDS PROJETS p.33

MAISON DE SANTÉ  
PLURIDISCIPLINAIRE  
PÔLE DE SANTÉ  
TÉLÉOPHTALMOLOGIE

## • DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE p.34

PROMOTION  
DU TOURISME  
ZONES D'ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE  
IMMOBILIER D'ENTREPRISES

## • ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF p.31

## • COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS p.27

COLLECTE  
SÉLECTIVE  
POINTS D'APPORT  
VOLONTAIRE  
COMPOSTEURS  
DÉCHETTERIES  
DÉCHARGES

## • RESSOURCES HUMAINES p.13

GESTION  
DU PERSONNEL  
TRANSFERT  
DES AGENTS  
DÉMARCHE SANTÉ  
ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL  
FORMATION

## • FINANCES p.23

BUDGET  
INVESTISSEMENT  
SUBVENTIONS  
AUX ASSOCIATIONS  
FONCTIONNEMENT

# VAL VANOISE, PRÉSENTE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE PAR SES ÉQUIPEMENTS

DÉCHETTERIES

DÉCHARGES

CRÈCHES

ACCUEILS DE LOISIRS

INTERVENTION  
DANS UNE ÉCOLE

POINTS D'APPORTS  
VOLONTAIRES (ordures ménagère,  
emballages, verres)

SENTIERS COMMUNAUTAIRES

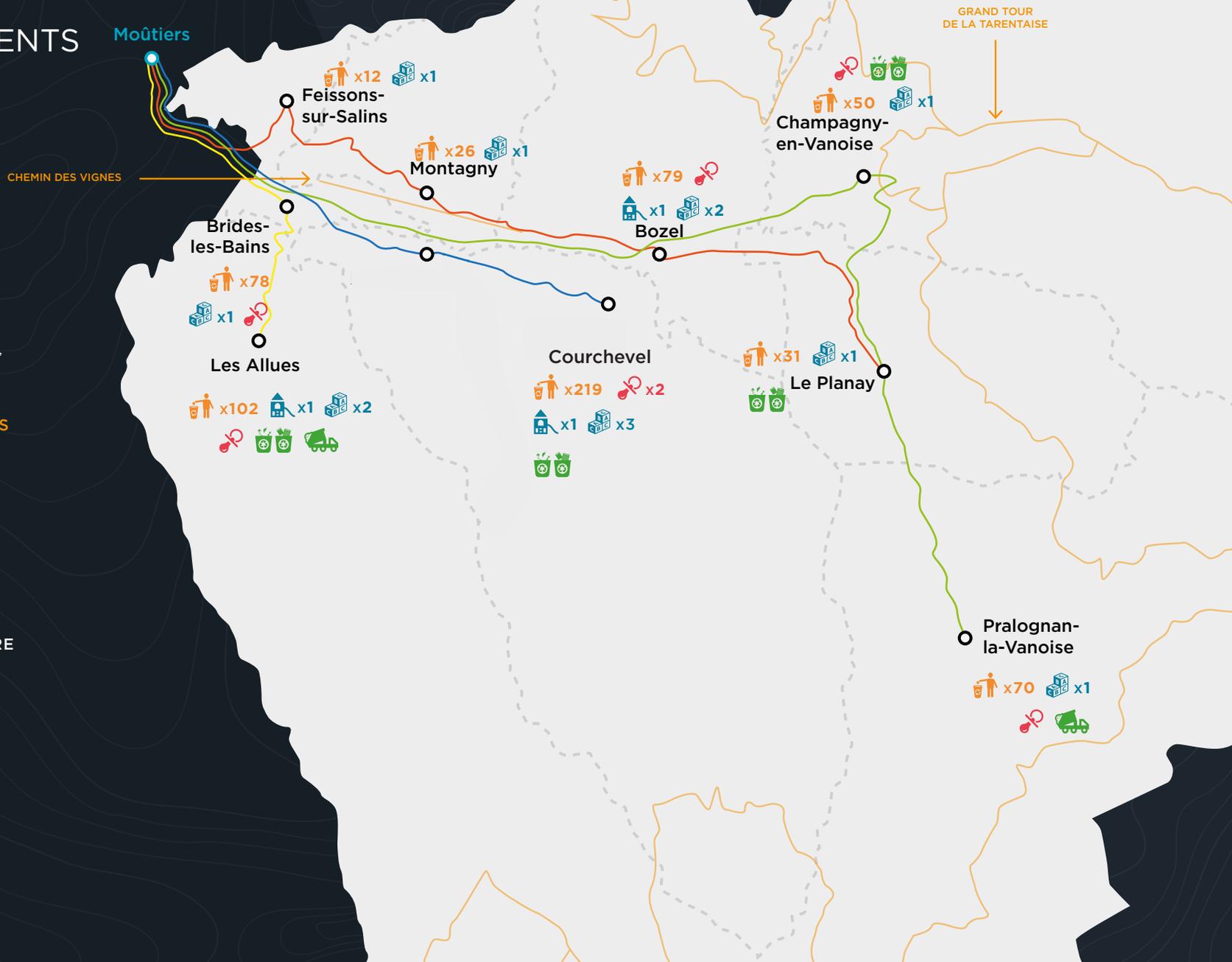
## TRANSPORTS DE PROXIMITÉ

Ligne 1  
 Ligne 2  
 Ligne 3  
 Ligne 4

## ENCORE PLUS DE MOBILITÉ : 23 LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE

sillonnant le territoire et desservant  
les établissements suivants :

- Collège de Bozel
- Collège de Moûtiers
- Lycée de Moûtiers
- École du Villard du Planay
- École des Allues
- École de Saint-Bon-Tarentaise
- École de Montagny



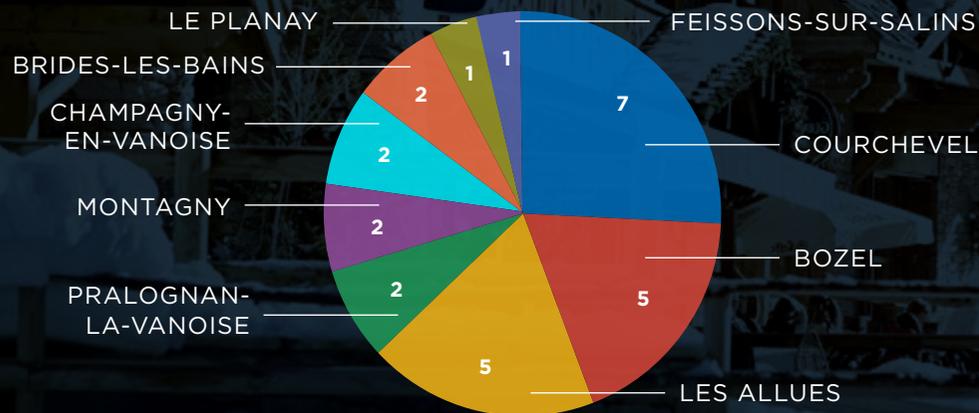
# LE FONCTIONNEMENT POLITIQUE DE VAL VANOISE

## LES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES :

2 niveaux consultatifs et/ou décisionnels au sein de la communauté de communes

- **10** commissions thématiques dont le rôle, consultatif, est d'assurer le suivi des projets et la préparation des délibérations en vue des conseils communautaires.
- Composé de **27** membres, le Conseil communautaire, organe de décision par excellence, dont le rôle est de débattre et d'adopter les différentes délibérations qui lui sont présentées (budget, marchés publics, lancement des projets, etc.) indispensables pour approuver et faire avancer les projets de l'intercommunalité.

## NOMBRE DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



## L'ACTIVITÉ POLITIQUE EN 2016 :

**7** SÉANCES EN COMMISSIONS THÉMATIQUES

**11** SÉANCES EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**119** DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

# L'EXÉCUTIF

L'exécutif de la Communauté de communes est composé d'un Président, de 7 vices-présidents et de 2 conseillers communautaires permettant de représenter l'ensemble des communes. Y sont également invités les 2 maires des communes qui ne sont pas élus au conseil communautaire. Ils se réunissent au sein du bureau, lieu de débat restreint et plus régulier que le conseil communautaire.



**THIERRY MONIN**  
PRÉSIDENT  
& MAIRE DES ALLUES

**16**  
BUREAUX  
COMMUNAUTAIRES  
EN 2016



**1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
JEAN-BAPTISTE MARTINOT  
MAIRE DE BOZEL



**2<sup>ND</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
PHILIPPE MUGNIER  
MAIRE DE COURCHEVEL



**3<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
GUILLAUME BRILAND  
MAIRE DE BRIDES-LES-BAINS



**4<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENTE**  
HÉLÈNE MADEC  
CONSEILLÈRE COMMUNAUTAIRE  
DE MONTAGNY



**5<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
RENÉ RUFFIER-LANCHE  
MAIRE DE  
CHAMPAGNY-EN-VANOISE



**6<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENTE**  
ARMELLE ROLLAND  
MAIRE DE PRALOGNAN-  
LA-VANOISE



**7<sup>ÈME</sup> VICE-PRÉSIDENT**  
RÉMY OLLIVIER  
MAIRE DÉLÉGUÉ DE  
COURCHEVEL



## AUTRES MEMBRES INVITÉS :

HUGUETTE DELLA-GORGIA  
MAIRE DE FEISSONS-SUR-  
SALINS

GÉRARD CLERC  
MAIRE DE MONTAGNY

# CALENDRIER DES ACTIONS PRINCIPALES EN 2016



- Lancement du portail famille **“e-enfance”** pour l'ensemble des prestations enfance-jeunesse (accueil de loisirs, mercredis matin, etc.)
- Lancement de la **fourniture des goûters** pendant l'accueil après l'école.

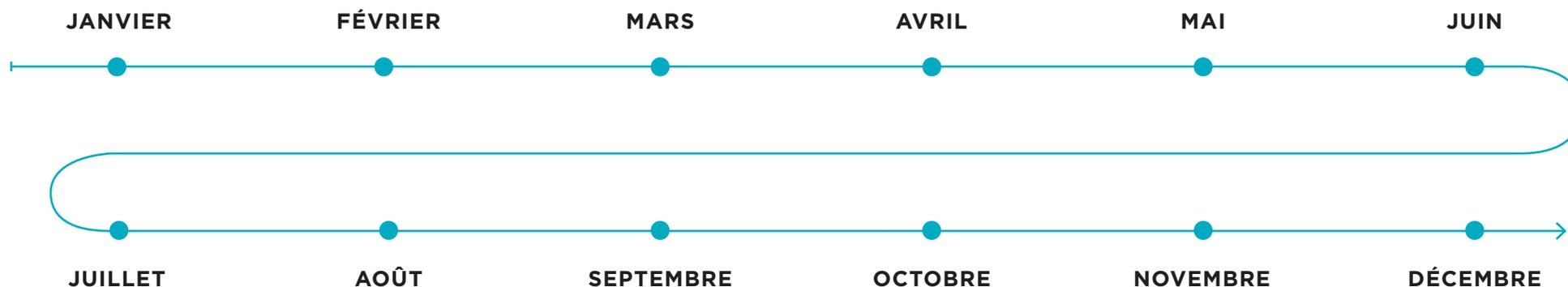
- Lancement d'un **nouveau service public de transport** à la demande sur l'ensemble du territoire de Val Vanoise.

- Vote du **3ème budget primitif** de la Communauté de communes depuis sa création en 2014.

- Renouvellement de l'**opération “Composteurs”** à destination des particuliers et des acteurs économiques.

- Transfert définitif des **agents de collecte** de la commune de Saint-Bon Courchevel à la Val Vanoise.

- Lancement de la programmation du **projet de Maison de santé et de Pôle Petite Enfance à Bozel**
- Finalisation de l'étude sur **l'évolution du mode de collecte**
- Validation d'un passage en **conteneurs semi-enterrés** sur l'ensemble du territoire.



- Dissolution du SMITOM de Tarentaise
- Adhésion au **Syndicat Mixte Savoie Déchet** pour le traitement des ordures ménagères et assimilé
- Récupération de la gestion des **Installations de Stockage de Déchets Inertes**
- Reprise de la **gestion des contrats** avec les éco-organismes et repreneurs et de la **compétence “animation du tri”**.

- Lancement de la **modification des statuts** pour une mise en conformité avec la loi NOTRe au 31/12/2016.

- Lancement de la **1ère édition** des “Rendez-vous culturels de Val Vanoise”
- Extension des **services périscolaires** sur le commune de Allues (accueil avant et après l'école, enseignement de l'anglais).

- Installations de **32 conteneurs semi-enterrés** à la Tania
- 2nde édition de la Semaine Bleue
- **Recomposition du nombre de sièges** au sein du Conseil communautaire.
- Mise en place du **guichet unique**.

- **Acquisition auprès de l'Etat d'un terrain** à Bozel pour construire la Maison de Santé Pluridisciplinaire et le Pôle Petite Enfance pour 500.000 €.
- Préparation des **transferts développement économique et tourisme**.

- Adoption des **nouveaux statuts** de la Communauté de communes en conformité avec la loi NOTRe
- Lancement d'une **procédure de concours de maîtrise** pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire et le Pôle Petite Enfance.
- Finalisation du document unique.

A photograph of two children participating in an art workshop. They are standing in front of a large mural that features abstract, swirling patterns in shades of purple, yellow, and blue. The child on the left is wearing a white cap, green sunglasses, and a dark blue jacket. The child on the right is wearing a pink cap with a butterfly design, pink sunglasses, and a bright red jacket. They are both looking down at a small object in the child's hands. In the foreground, there are blue and white plastic tubs containing paintbrushes and other art supplies. The background shows a large, open space with a white wall and a floor covered in a protective plastic sheet.

DES  
COMPÉTENCES  
**VOUÉES**  
**À ÉVOLUER**

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

La Communauté de communes est en plein développement. Elle bénéficie de compétences dont certaines sont imposées par la loi et d'autres choisies librement par les communes.

DE 2017 À 2020, SES COMPÉTENCES VONT FORTEMENT S'ACCROÎTRENT :

## EN 2016

- Collecte et traitement des déchets
- Actions en faveur de l'environnement
- Service public d'assainissement non collectif
- Petite enfance
- Enfance jeunesse
- Transport scolaire
- Transport à la demande
- Actions d'orientation en faveur des jeunes
- Actions en faveur des Aînés
- Actions culturelles
- Actions en faveur de la santé et du cadre de vie
- Schéma de cohérence territoriale
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie

## EN 2018

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

## EN 2017

- Création, gestion et entretien des zones d'activités économique (zones artisanales, etc.)
- Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme (sauf pour les communes de stations classées tourisme)
- Aménagement numérique du territoire (déploiement de la fibre optique en lien avec le Département)
- Elaboration d'un schéma directeur de l'eau et de l'assainissement
- Création et gestion d'une maison de service public
- Aménagement et entretien des aires d'accueil des gens du voyage

## EN 2020

- Gestion de l'eau potable
- Gestion de l'assainissement collectif et non collectif

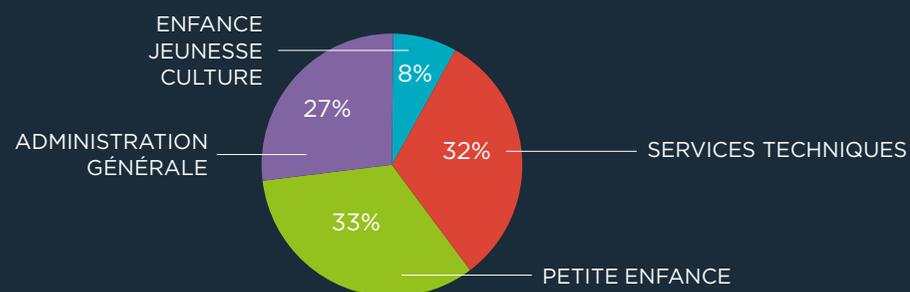




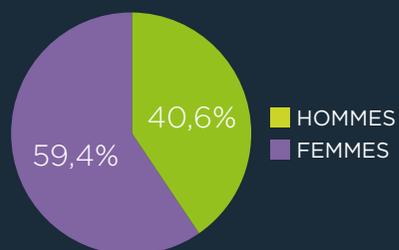
LES RESSOURCES  
INTERNES  
INDISPENSABLES  
**AU BON**  
**FONCTIONNEMENT**  
**DES SERVICES PUBLICS**

# LES SERVICES DE VAL VANOISE

## RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR SERVICES AU 31 DÉCEMBRE 2016 :



## RÉPARTITION HOMMES/FEMMES DANS LES EFFECTIFS :



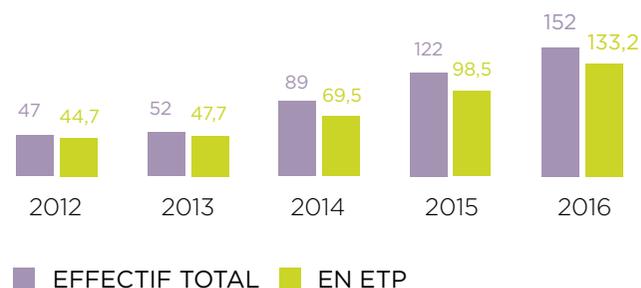
# RESSOURCES HUMAINES

## SIMPLIFICATION, RESTRUCTURATION ET INVESTISSEMENTS POUR UN SERVICE TOUJOURS PLUS DYNAMIQUE & QUALITATIF

Comme toute organisation, une intercommunalité nécessite des ressources humaines pour mener à bien ses missions. La 1<sup>ère</sup> particularité de Val Vanoise, c'est qu'en tant qu'intercommunalité, elle se voit transférer progressivement des **compétences de la part des communes** ce qui entraîne automatiquement le transfert des agents. C'est ce qui explique la forte évolution du nombre d'agents depuis 2014. Rien qu'en 2016, ce sont plus de **20 agents** qui ont été transférés.

La 2<sup>nd</sup>e particularité de Val Vanoise c'est qu'elle est fortement soumise à **la saisonnalité** ce qui fait inévitablement augmenter ses effectifs notamment dans le domaine de la **collecte des ordures ménagères**, de la **petite enfance** et de l'**enfance jeunesse**. Par ailleurs, Val Vanoise joue un rôle important **en matière d'emploi sur le territoire** et ce à destination des jeunes (stages, contrats d'apprentissage), des personnes en situation de handicap ou encore des personnes éloignées de l'emploi via notamment ses marchés publics (entretien des sentiers, gestion des déchetteries, ADMR). En 2016, plus de **15 stagiaires** ont été accueillis au sein des services de Val Vanoise (crèches, BAFA, etc.).

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES :



## LE SERVICE RESSOURCES HUMAINES EN 2016

- NOMBRE D'AGENTS AU 31/12/2016 : **152** (133 en équivalent temps plein)
- NOMBRE DE COMITÉS TECHNIQUES\* : **6**
- NOMBRE DE CHSCT\* : **3**
- AGENTS AFFECTÉS AU SERVICE : **2** à temps plein et **1** agent à temps partiel  
Mis à disposition par la commune de Courchevel pour assurer **une démarche santé et sécurité au travail.**

### 「 DÉFINITIONS 」

\*CHSCT (Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail) :

Instance paritaire composée d'élus et de représentants du personnel permettant un dialogue constructif et le lancement d'actions sur l'ensemble des thématiques de ce champ d'activité.

**Comité technique** : Instance consultative, composée de représentants des collectivités territoriales, et de représentants des agents publics d'autre part. Son champ de compétence est limité à des questions d'ordre collectif (organisation et fonctionnement des services; grandes orientations relatives aux effectifs; politique indemnitaire; etc.)

# L'ACHAT PUBLIC DE VAL VANOISE

Au quotidien, les missions de service public de Val Vanoise nécessitent des travaux, des fournitures et des services. En sa qualité d'administration publique, l'intercommunalité est soumise au respect de règles spécifiques, ce qui lui impose, en fonction des achats concernés, d'assurer une mise en concurrence suivant des procédures transparentes, et ce afin de permettre un égal accès des opérateurs économiques à la commande publique.

**EN 2016**, ce sont plus de **6 MILLIONS D'EUROS** qui ont été **RÉINJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE RÉELLE** pour assurer le bon fonctionnement de ses services publics.

Qui plus est, quasiment **100% DE LA COMMANDE PUBLIQUE** est réalisée avec des opérateurs économiques installés sur le **TERRITOIRE FRANÇAIS** dont plus de **80% EN SAVOIE**



## LA COMMANDE PUBLIQUE VECTEUR D'INSERTION SOCIALE

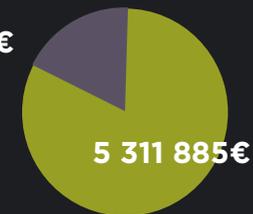
La loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de juillet 1998 définit l'insertion par l'activité économique comme l'ensemble des mesures permettant de remettre des personnes qui connaissent des difficultés particulières d'accès à la vie professionnelle (seniors, bénéficiaires de minima sociaux, personnes peu qualifiées, en situation de handicap), en capacité d'occuper tout emploi relevant de leurs compétences.

Par le biais des marchés publics, Val Vanoise impose aux opérateurs économiques le respect de clauses d'insertion sociale dans certains marchés publics (entretien des sentiers et des cours d'eau, fauchage, lutte contre la Renouée du Japon, que les entreprises prennent des mesures en faveur de l'insertion sociale, etc.)

Ainsi en 2016, c'est plus de 6.000 heures de travail qui ont été consacrées à l'insertion sociale sur le territoire bénéficiant à un public du bassin d'emploi Albertville-Tarentaise.

## RÉPARTITION DE LA COMMANDE PUBLIQUE SAVOIE - FRANCE

1 153 560€



• SAVOIE • AUTRE DÉPARTEMENTS

A hand is holding a silver and black calculator, with a finger pressing the '+' key. The calculator is positioned over a document with a table. In the background, a laptop keyboard is visible. The image is split diagonally, with a dark blue/black area on the left containing the title text.

# LE BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# DES RESSOURCES FINANCIÈRES EN ÉQUILIBRE

- **17,3 MILLIONS D'EUROS** DE BUDGET EN **2016**
- **50% DES RESSOURCES** sont issues de la **TEOM** (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et sont destinées principalement au financement de la compétence **"COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS"**.
- Cette compétence a également d'autres sources de financement (participation des entreprises en déchetteries, reprise des déchets par les éco-organismes, refacturations aux communes, etc.).
- Les autres compétences de Val Vanoise ont des sources de financement plus diversifiées :
  - FISCALITÉ ADDITIONNELLE : **32,7%**
  - CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : **8 %**
  - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS : **1,1 %**
  - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES : **7 %**

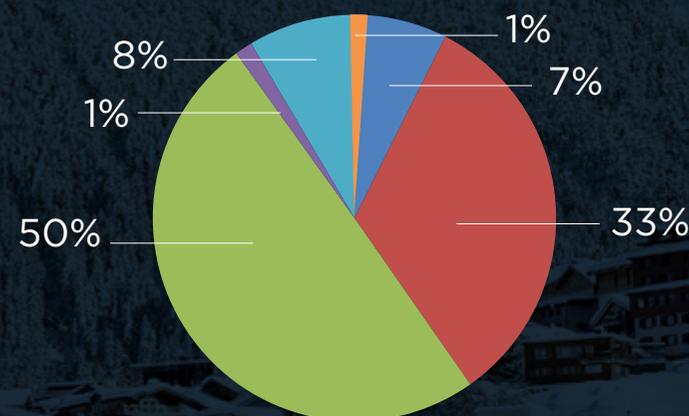
## > LE SERVICE FINANCES DE VAL VANOISE

Le service est constitué de **2 agents** dont les missions sont de préparer, d'exécuter et d'assurer la clôture budgétaire ainsi que toutes les tâches liées au circuit comptable (gestion des mandats et des titres, gestion des engagements de crédits, gestion des impayés et des contentieux). Le projet de territoire qui a été voté par les élus va amener Val Vanoise à investir **9,5 M €** entre 2017 et 2020.

Afin de réaliser ces projets, le service va être un rouage stratégique essentiel pour :

- Mener **une recherche de subvention ambitieuse** devant permettre plus de **2 M € de financements extérieurs** (Europe, Etat, Région, Département, etc.)
- Recourir à un endettement dans les conditions les plus avantageuses possibles à hauteur de **2,6M€**
- Assurer une bonne maîtrise des ressources internes afin de dégager un autofinancement le plus élevé possible.

## RÉPARTITION DES RECETTES



- PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES DIVERSES
- IMPÔTS ET TAXES - FISCALITÉ ADDITIONNEL
- IMPÔTS ET TAXES - TEOM
- DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- DOTATIONS CAF
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

# OÙ VA CET ARGENT ?

- Le pôle collecte et traitement des ordures ménagères représente la part la plus importante (**43%**) des dépenses de fonctionnement soit près de **5,3 millions d'euros en 2016**.
- D'importants financements sont également dédiés à la jeunesse (petite enfance, enfance jeunesse, actions culturelles et sportives, transports scolaires) pour près de **34%** soit plus de **4 millions d'euros en 2016**.
- Enfin, le pôle administration générale (**6,5%**) pour **0,8 millions d'euros en 2016**

## ENDETTEMENT

Comme toute organisation, le financement de certains investissements passe inévitablement par l'emprunt. L'encours actuel concerne uniquement les investissements réalisés pour la compétence **collecte et traitement des déchets**.

**FIN 2016 : 5.142.807 €** (-21% par rapport à 2015)  
La **capacité de désendettement** de Val Vanoise était de **2,76 an** ce qui prouve une bonne santé financière.

Inévitablement à partir de 2017, de lourds investissements vont être à financer (construction de la maison de santé et du pôle petite enfance, modification du mode de collecte).

**Par conséquent, Val Vanoise va donc devoir recourir à l'emprunt afin d'éviter au maximum d'utiliser le levier fiscal.**

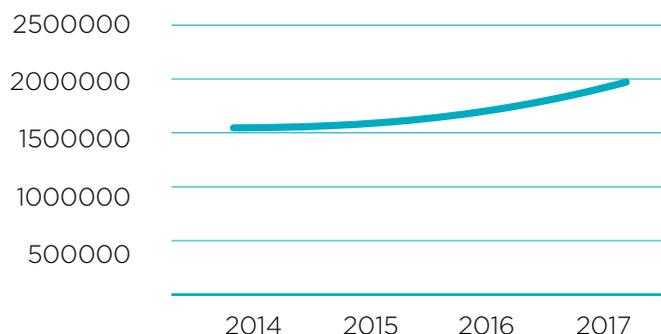
## RÉPARTITION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR PÔLES



## L'AUGMENTATION SOUTENUE DES PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT QUI IMPACTE LES FINANCES DE VAL VANOISE. VAL VANOISE EST CONSIDÉRÉE COMME UN TERRITOIRE RICHE.

Par conséquent, l'Etat a mis en place des **mécanisme de péréquation** avec les autres territoires moins favorisés via un **fond dédié depuis 2012**. Le prélèvement de l'Etat sur Val Vanoise est en constante augmentation depuis 2015. Par ailleurs, l'Etat a mis également en place un **système de dotation négative** pour contribuer au redressement des finances publiques. L'ensemble de ces prélèvements représentent **16% des dépenses réelles de fonctionnement et devraient augmenter en 2017**. **Cette baisse constitue pour Val Vanoise une baisse de ses recettes.**

## ÉVOLUTION PRÉLÈVEMENT DE L'ÉTAT



# L'ACTIVITÉ DES SERVICES À LA POPULATION



# LA PETITE ENFANCE

## 7 STRUCTURES D'ACCUEIL SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE :

- Les P'tits Pralins de Courchevel (Le Praz)
- Les Pitchounets de Courchevel (Moriond)
- Les Petits Lutins des Allues
- Les Croés de Brides-les-Bains
- Micro-crèche de Bozel
- Micro-crèche de Champagny-en-Vanoise
- Micro-crèche de Pralognan-la-Vanoise

L'ensemble des structures Val Vanoise sont toutes organisées afin de pouvoir proposer **un accueil homogène sur l'ensemble du territoire.**

Les objectifs assignés sont de pouvoir accueillir dans des conditions de **sécurité**, avec des professionnels qualifiés, des enfants tout au long de l'année en leur permettant de **s'épanouir par des activités** et animations adaptées à leur âge.

## LE RELAI D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM) :

**Lieu de rencontre, d'échanges et d'informations à destination des familles**, le RAM de Val Vanoise toute l'année des animations et des journées d'information.

Le RAM est également est un **espace ressources** pour les familles qui peuvent y trouver de la **documentation**, des **conseils** et des informations sur la profession et la **formation des assistantes maternelles**, mais aussi un soutien pour les démarches administratives liées à cette activité (contrat de travail, aides financières, déclaration URSSAF, fiche de paie...).

Véritable espace d'échange et de mutualisation des pratiques pour les professionnelles, le R.A.M permet également aux assistantes maternelles du territoire de se retrouver régulièrement (en général sur Bozel) des temps collectifs d'animation et d'apprentissage en compagnie des enfants et de leurs parents (langue des signes, baby-gym, etc.).

**A partir de 2017, le RAM aura un lieu dédié pour recevoir et s'informer.**

## QUELQUES CHIFFRES POUR 2016

- BUDGET DU SERVICE : **1.671.400 €**
- FINANCEMENT VAL VANOISE : **485.613 €**
- SUBVENTION CAF : **570.385 €**
- PARTICIPATIONS DES FAMILLES : **276.900 €**
- NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS : **224**
- NOMBRE DE BERCEAUX DISPONIBLES : **113**
- COÛT RÉEL HORAIRE D'UN BERCEAU : **9,5 €**
- COÛT HORAIRE MOYEN SUPPORTÉ PAR LES FAMILLES : **1,6 €**
- TARIF MINIMUM : **0,3 €**
- TARIF MAXIMUM : **2,92 €**
- NOMBRE D'AGENTS AFFECTÉS AU SERVICE PETITE ENFANCE : Environ **40 agents** (variations en fonction de la saisonnalité)



DES ACTIONS  
CO-FINANCÉES  
PAR :



# L'ENFANCE - JEUNESSE

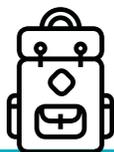
## LE PORTAIL FAMILLE, UNE GRANDE NOUVEAUTÉ EN 2016 !

Le 1er janvier 2016, Val Vanoise a lancé le service "e-enfance". Ce service totalement dématérialisé permet **d'améliorer la relation à l'utilisateur** et facilite les démarches concernant les prestations de l'enfance jeunesse puisqu'il permet à partir d'un espace personne de gérer en ligne les inscriptions de ses enfants, de suivre ses factures et de les payer par carte bancaire ou par prélèvement automatique.

Sur l'année 2016, sur **1694** encaissements représentant **180 000 € de recettes**, **577** ont été réalisés grâce à un paiement par carte bancaire en ligne pour un montant de **58 000 €** et **167** ont été réalisés grâce à un prélèvement automatique pour un montant de **23 000 € via ce nouveau portail**.

Le choix par les usagers de l'utilisation de ces nouveaux modes de paiement est en constante augmentation depuis qu'ils sont disponibles ce qui permettra d'envisager de l'étendre à d'autres services communaux.

En parallèle, le déploiement de ce nouveau portail a permis aux services de la collectivité de dématérialiser les dossiers administratifs de près de **800 familles** avec l'ensemble des pièces justificatives et d'optimiser significativement la gestion interne du service enfance-jeunesse.



**BUDGET :**  
**1.129.780€**

# QUELQUES CHIFFRES POUR 2016

## 1239 ENFANTS

différents ont participé à une ou plusieurs prestations mises en place par Val Vanoise soit une augmentation de plus de 15% par rapport à 2015

## 287 ENFANTS ACCUEILLIS

le matin avant l'école en période scolaire

## 581 ENFANTS ACCUEILLIS

après l'école en période scolaire

## 178 ENFANTS

ont pu participer aux 10 séjours organisés pendant les vacances scolaires

## 15.000 GOÛTERS DISTRIBUÉS

lors des accueils après l'école (une nouveauté 2016)

## PLUS DE 56 ENFANTS

en moyenne accueillis les mercredis après-midi en période scolaire avec des pics à plus de 70

## 555 ENFANTS SUR 905

ont bénéficié des Temps d'Activités Péri-scolaires

## 42H D'ANGLAIS

dispensées par semaine

## 68 JEUNES DU TERRITOIRE

conseillés par la Mission locale des jeunes

## ENTRE 100 ET 120 ÉLÈVES

bénéficient des permanences au collège

## ENVIRON 40 AGENTS

affectés au service

# LE TEMPS SCOLAIRE

## • L'ACCUEIL AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE

En période scolaire, Val Vanoise organise dans les 12 écoles du territoire l'accueil avant (7h30 à 8h30) et après l'école (16h30 à 18h30) et **assure le transport en cas de changement de site** (écoles de la Perrière et école de Brides-les-Bains).

## • 2016, C'EST :

**287** ENFANTS INSCRITS À L'ACCUEIL AVANT L'ÉCOLE

**581** ENFANTS INSCRITS À L'ACCUEIL APRÈS L'ÉCOLE

## • NOUVEAUTÉS 2016

- Déploiement de ce services aux Allues (sept. 2016)
- Distribution des goûters pendant l'accueil après l'école: près de 15 000 portions ont été distribuées avec le souci de l'équilibre et de la qualité alimentaire.

## • L'ACCUEIL DES MERCREDIS APRÈS-MIDI

L'accueil se déroule pendant toutes les semaines scolaires et est regroupé sur 3 sites (Bozel, les Allues, Courchevel le Praz). Sur les trois sites cumulés, la fréquentation moyenne par mercredis est d'environ 56 enfants.

**243.637 €**

BUDGET CONSACRÉ AUX ACCUEILS AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE ET AUX MERCREDIS APRÈS-MIDI.



# LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

(TAP)

## TOUTES LES SEMAINES SCOLAIRES

L'accueil des enfants est organisé gratuitement dans les douze écoles du territoire. Ces temps ont été souhaités comme un réel temps pédagogique pour les enfants avec un fonctionnement par cycles :

**Contes et mythologies**  
**Théâtre / Musique**  
**Jardinage / Cuisine**  
**Biathlon / Sophrologie**  
**Micro-fusées ou planètes**  
**Jeux de réflexion**  
**Danse et comptines**  
**Faune et flore**



**284.538 €**

BUDGET CONSACRÉ  
AUX TAP. SUR 2016,  
PLUS DE 900 ENFANTS  
ONT BÉNÉFICIÉ DE CES  
PRESTATIONS.

# LES VACANCES SCOLAIRES

## L'ACCUEIL DE LOISIRS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires est organisé sur 3 sites (Bozel, les Allues et Courchevel le Praz). Cette prestation proposée par Val Vanoise vous propose d'accueillir vos enfants avec des activités de qualité pendant toutes les vacances scolaires (hiver, printemps, été, toussaint et de fin d'année). Avec une moyenne de 50 enfants accueillis hors vacances d'été, ce nombre passe à 110 en été.

**44.632 €**

BUDGET CONSACRÉ  
AUX ACCUEILS DE LOISIRS

## SÉJOURS 2017

En parallèle des accueils de loisirs, des séjours sont également organisés pendant les vacances en fonction des tranches d'âges (3-5 ans / 6 - 11 ans / 12-17 ans). En 2016, 178 enfants ont pu participer aux 10 séjours qui suscitent un véritable engouement auprès des enfants et des familles (+25 % par rapport à 2015). Des listes d'attentes sont générées quasiment sur chaque séjour.

Hauterives : 13 enfants  
Pierrelatte : 15 enfants  
Peaugres : 18 enfants  
La Grande Motte : 22 enfants  
Montpellier : 32 enfants  
Boyardville / Île d'Oléron : 12 enfants  
Berlin : 12 enfants  
Center Parc : 16 enfants  
Corse : 23 enfants  
Monténégro : 15 enfants



## L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

Notre territoire compte plusieurs communes supports de stations de ski de renommées internationales qui sont fréquentées par une large clientèle anglophone. Fort de ce constat, il apparaît essentiel que les enfants puissent, dès leur plus jeune âge, apprendre l'anglais. Val Vanoise organise, en lien avec les services de l'éducation nationale, l'enseignement de cette langue dans les écoles grâce à la mobilisation de nos intervenantes pour un total de près de 42h hebdomadaires d'enseignement.

**127.153 €**  
BUDGET CONSACRÉ  
AUX SÉJOURS



# L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE

## MISSION LOCALE DES JEUNES

En partenariat avec la mission locale jeune de Moûtiers, Val Vanoise organise des permanences au siège de la collectivité. En 2016, 9 permanences ont été tenues. Au total ce sont 68 jeunes de notre territoire qui ont été suivis par la conseillère dont 25 avec des rendez-vous au siège de la Communauté de communes.

Ils ont ainsi pu échanger autour de leur projet professionnel mais aussi sur des sujets en rapport avec la santé ou encore le logement.

## LES PERMANENCES AU COLLÈGE DE BOZEL

Les mardis et les jeudis de 12h00 à 13h20 et de 15h à 16h20, nos animateurs proposent aux collégiens une pause sous forme d'ateliers divers et variés : tournois sportifs, activités manuelles, etc. Les rendez-vous se situent au foyer du collège de Bozel. L'idée est de partager un moment de détente, d'informations sur les programmes des vacances scolaires et autres sorties.

C'est aussi un moment privilégié pour les adolescents et l'équipe jeunesse de créer un lien de confiance. En moyenne, entre 100 et 120 élèves profitent de ce dispositif chaque jour.

**30.000€ :**  
BUDGET CONSACRÉ À  
L'ENSEMBLE DE CES ACTIONS



## BOURSE ( BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR )

Ce diplôme garantit pour nos services l'intervention d'agents qualifiés auprès des jeunes. Face à certaines difficultés de recrutement, Val Vanoise a mis en place un dispositif de financement de ce diplôme pour ses agents.

Agents à l'année: Financement intégral à hauteur de 3000 € Agents saisonniers: Financement des stages d'approfondissement à hauteur de 150€.

# LA CULTURE

## LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE VAL VANOISE, UN BEAU SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION

Nouveau dispositif lancé par Val Vanoise en septembre 2016, les Rendez-vous culturels proposent aux habitants de notre territoire une offre culturelle de proximité. L'idée de cette nouvelle action est de programmer, dans les communes membres de l'intercommunalité, des spectacles vivants en privilégiant les périodes en dehors des saisons touristiques pour toucher davantage la population locale. Les 5 représentations proposées sur 2016 ont réunis près de 500 spectateurs.

## LE PARCOURS CULTUREL AVEC LE COLLÈGE DE BOZEL

Pour sa 5ème édition sur l'année 2015-2016, le parcours culturel poursuit ses objectifs de départ : initier les jeunes à acquérir un regard critique de spectateur; permettre l'ouverture d'esprit artistique et culturelle.

Cette initiative s'intègre au programme scolaire et suscite toujours un intérêt vif auprès de l'équipe éducative. La centaine d'élèves impliqués (quatre classes de 4ème) a pu ainsi visionner 3 spectacles tout au long de l'année scolaire et travailler directement avec les artistes et leurs enseignants lors de temps de résidence. Un temps de restitution du parcours en présence des familles a été également organisé par les élèves en fin d'année scolaire.



## LE CINÉMA EN PLEIN AIR

Chaque année, Val Vanoise propose **un film familial** projeté sur le site du plan d'eau de Bozel. en 2016, c'est la comédie à succès "La Famille Bélier" qui a été retenue.

Plus de **150 spectateurs** ont assisté à ce moment convivial et familial.



# LE TRANSPORT COLLECTIF

## LE TRANSPORT SCOLAIRE

Si la compétence est du ressort du Département, afin de garantir aux usagers une relation de proximité, il délègue à certaines collectivités une partie de ses missions. Pour le territoire, c'est Val Vanoise qui en est chargé. Ainsi, **24 lignes** desservent les différents établissements par le biais de **5 compagnies de transports**.

Chaque jour, c'est près de **700 enfants** qui sont transportés vers **12 établissements** scolaires (lycée, collèges, écoles).

## QUEL RÔLE POUR VAL VANOISE?

- Informer les familles concernant les lignes de transport scolaire en fonction de l'établissement de l'enfant
- Prendre en charge les inscriptions et le paiement des frais
- Assurer le **respect de la Charte du transport scolaire** par les transporteurs (sécurité, code de la route, contrôle d'identité et titre de transport) et par les familles (inscriptions, comportement des enfants, etc.)

**1.048.852 €**  
BUDGET CONSACRÉ  
AU TRANSPORT  
SCOLAIRE

- COÛT RÉEL DU SERVICE :  
Environ **1500 € / AN / ENFANT**
- RECETTES ISSUES DES FAMILLES :  
**80.000 €**
- **4 TRANCHES** EN FONCTION DU  
QUOTIENT FAMILIAL :  
40,00 € / 70,00 € / 105,00 € / 140,00 €



## LE TRANSPORT DE PROXIMITÉ À LA DEMANDE, UNE NOUVEAUTÉ EN 2016

Val Vanoise a mis en place à partir de février 2016, **4 lignes de transport** desservant l'ensemble des communes du territoire pour rejoindre Moûtiers les jours de marchés (mardis ou vendredis):

### LES MARDIS

- LIGNE 1 :** Courchevel/La Perrière/Moûtiers = 311 passagers en 2016
- LIGNE 2 :** Les Allues/Brides-les-Bains/Moûtiers = 136 passagers en 2016

### LES VENDREDIS

- LIGNE 3 :** Pralognan-la-Vanoise/Le Planay/Champagny-en-Vanoise/Moûtiers = 206 passagers en 2016
- LIGNE 4 :** Le Villard du Planay/Bozel/Montagny/Feissons-sur-Salins/Moûtiers = 18 passagers en 2016

Ce service est **gratuit et ouvert à tous les habitants permanents**, secondaires ou saisonniers du territoire. Il ne fonctionne que sur réservation afin d'éviter que Val Vanoise soit facturée si le service n'est pas utilisé.

BUDGET :  
**35.000 €**

# LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Compétente pour assurer la collecte et le traitement des déchets sur l'ensemble du territoire depuis 2014, Val Vanoise a lancé en 2015 une étude sur le mode de collecte. Les résultats de cette étude, remis courant 2016, ont abouti à la décision de faire passer l'ensemble du territoire en conteneurs semi-enterrés d'ici 2019. Ce changement a déjà eu lieu fin 2016 sur la Tania avec **32 conteneurs semi-enterrés** installés.

## DES MOYENS IMPORTANTS POUR ASSURER UN SERVICE DE QUALITÉ AU QUOTIDIEN.

### LA COLLECTE EN CHIFFRES (COMPARATIF 2015)

#### **46.594,5 tonnes**

de déchets collectés dont:

- **8.160 t** d'ordures ménagères (+1%)
- **1.633 t** de verre (+4%)
- **631 t** de cartons (+2,3%)
- **555 t** d'emballages-papiers (-2,2%)
- **50 t** de textiles (+13,9 %)
- **5.093 t** de déchets divers dans les déchetteries
- **30.472,5 t** de déchets inertes (gravats, pierres, béton, etc.)

### LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES

Jusqu'à juin 2016, Val Vanoise était membre du SMITOM de Tarentaise avec les 4 autres intercommunalités de Tarentaise pour le traitement des déchets ménagers (incinération, recyclage, etc.).

Au 1er juillet, ce syndicat a été dissous et Val Vanoise a adhéré au syndicat mixte Savoie Déchets basé à Chambéry, qui assure désormais le traitement des déchets pour la quasi-totalité des intercommunalités du Département de la Savoie.

## PERSPECTIVES 2017

- Pose d'environ **120 conteneurs semi-enterrés** à Bozel (Chef lieu), le Planay et Pralognan-la-Vanoise. Optimisation des **circuits de collecte des ordures ménagères**.
- Mise en place d'un **système informatisé de gestion des dépôts professionnels** dans les déchetteries (cartes d'accès, facturation, etc.).
- Mise en place d'un système de **géolocalisation des véhicules de collecte**.

- NOMBRE D'AGENTS DE COLLECTE
  - HAUTE SAISON : **41**
  - BASSE SAISON : **22**
- NOMBRE DE CAMIONS DE COLLECTE : **13**
- NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE SUR LE TERRITOIRE (ORDURES MÉNAGÈRES, VERRERIES, EMBALLAGES PAPIER, CARTONS) : **610**
- **4** DÉCHETTERIES
- **3** INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES (ISDI)

# LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



## ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES DÉCHETS EN 2016 SUR VAL VANOISE (COMPARATIF AVEC 2015)

Le % de déchets recyclables représente **21,1 %** de l'ensemble des déchets (+ 1%). La performance en matière de tri des déchets est de **81,3 kg/an/hab (+ 3,1%)** Production d'ordures ménagères : **303,2 kg/an/hab (+1,8%)**

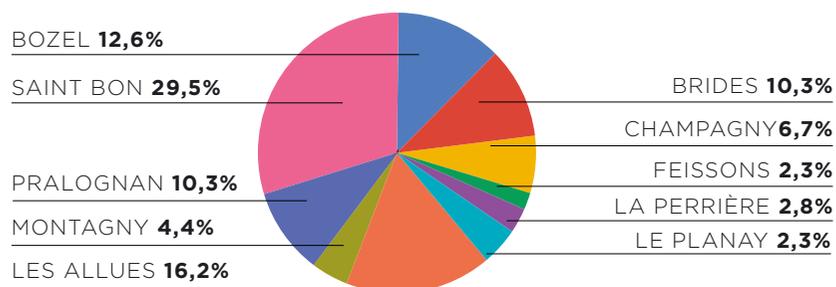
## L'ACTIVITÉ DES DÉCHETTERIES EN 2016

Val Vanoise c'est **4 déchetteries** sur le territoire (Courchevel, les Allues et Pralognan) Au total, c'est **5093 T de déchets qui ont été acheminées** (bois, cartons, déchets verts, encombrants, ferrailles, etc.)

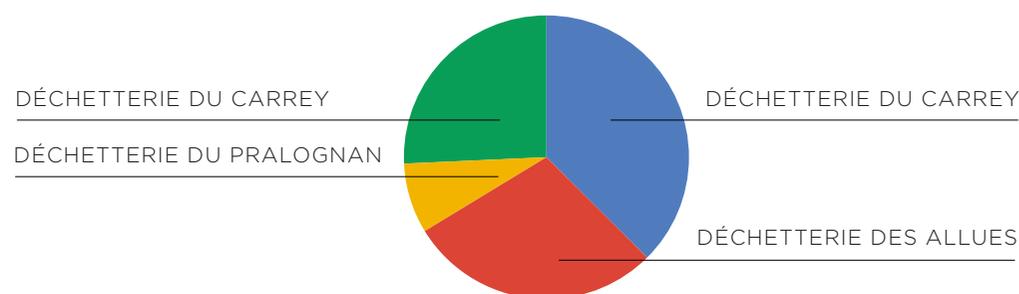
## INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES (ISDI)

**3 sites** (Les Allues, Champagny et Le Planay)  
Total 2016 : **30 472,5 T**

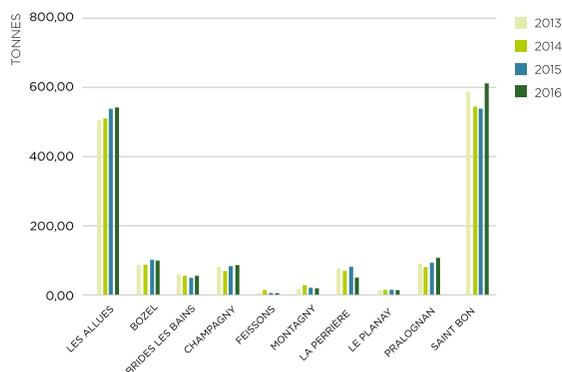
### 610 POINTS DE COLLECTE SUR LE TERRITOIRE : (OM, EMBALLAGES, VERRES, CARTONS)



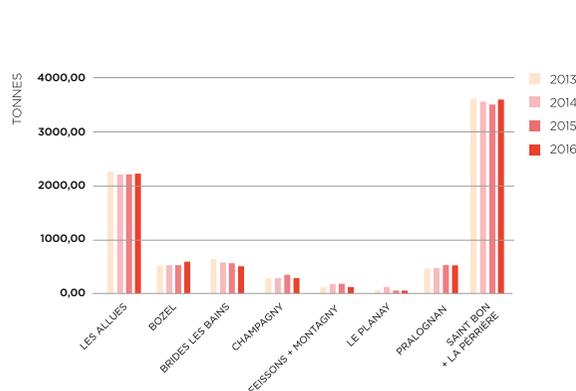
### INSTALLATIONS DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES (ISDI)



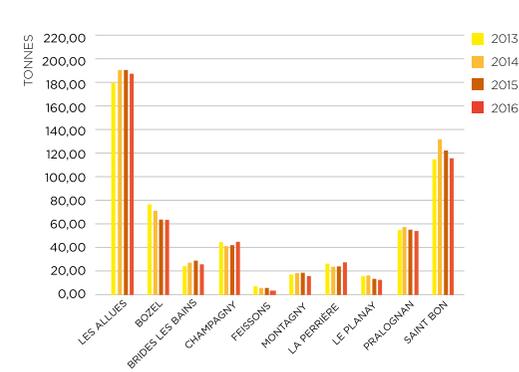
### ÉVOLUTION COLLECTE VERRE



### ÉVOLUTION COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



### ÉVOLUTION COLLECTE EMBALLAGE



# TRI ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

## ANIMATIONS SCOLAIRES

Sur le territoire de la collectivité, 18 classes, soit 350 élèves ont été sensibilisés aux gestes de tri et de réduction des déchets durant l'année 2016.

## COMPOSTAGE : DEMANDEZ VOTRE VOTRE COMPOSTEUR À PRIX PRÉFÉRENTIEL !

Le compostage permet de réduire de 30% la quantité d'ordures ménagères et donc le volume de déchets à éliminer. Par ailleurs, il permet de produire un engrais naturel et gratuit. Val Vanoise prend en charge une partie du coût de ces composteurs ce qui permet de pouvoir en disposer d'un à partir de 15 € (bois ou plastique, 300 litres ou 600 litres).

Au total, ce sont 27 composteurs individuels qui ont été distribués en 2016. Votre logement ne permet pas de pouvoir installer un composteur (manque de place, appartement) ? Le composteur collectif est une solution : En 2016, 9 sites de compostages collectifs ont vu le jour. Avis aux volontaires !

## ANIMATIONS CULTURELLES

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets 2016, Val Vanoise a proposé le spectacle gratuit Gachis Bouzouk sur le thème du gaspillage alimentaire. Le spectacle énergique et rythmé a attiré plus de 200 personnes.

## LES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS

Afin de préserver et valoriser l'environnement et le cadre de vie de notre territoire, chacun doit faire preuve de civisme en respectant les consignes de collecte (tri des déchets, interdiction des dépôts sauvages).

Val Vanoise met à disposition divers documents de référence pour favoriser la bonne compréhension de ces consignes ainsi qu'en faveur de la réduction des déchets (stop pub, règlement de collecte, guide du tri, affichages sur les points d'apport volontaires).



## 「 DÉFINI- TIONS 」

### QU'EST-CE QUE C'EST ?

La prévention des déchets peut être définie comme l'ensemble des mesures et des actions prises en amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts environnementaux et à faciliter la gestion ultérieure des déchets (tri sélectif, sensibilisation, etc). Quelles sont les actions menées par Val Vanoise?

# L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## 1 L'ENTRETIEN DES SENTIERS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE (GRAND TOUR DE LA TARENTOISE ET CHEMIN DES VIGNES)

Mise en place d'une astreinte afin de pouvoir assurer le bon déroulement des événements sportifs (Trails, etc.) en cas d'intempéries. Sécurisation de plusieurs portions de chemins à Champagny le Haut.



COÛT 2016  
**40.350 € TTC**

## 2 L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Val Vanoise est chargée de réaliser une programmation pluriannuelle et de mettre en œuvre des opérations d'entretien des cours d'eau non domaniaux.

En 2016, c'est l'ONF qui a été retenu pour effectuer cet entretien sur 57 jours. Les principaux travaux réalisés consistent à l'enlèvement d'em-bâcles.



AVANT



APRÈS

COÛT 2016  
**67.650 € TTC**

## 3 LUTTE CONTRE LA RENOUÉE DU JAPON

Cette plante s'avère très invasive et donc défavorable à la biodiversité. Elle se propage essentiellement à cause de l'activité humaine à partir d'un fragment de tige ou d'un morceau de rhizome. Afin de ralentir son développement, il est important que chacun soit sensibilisé à cette problématique. 26 jours ont été nécessaires en 2016 (contre seulement 7 en 2015).



AVANT



APRÈS

COÛT 2016  
**30.263 € TTC**

### AUTRE PROJET: LE SCHÉMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DE RANDONNÉE PÉDESTRE (SDIRP), QU'EST-CE QUE C'EST ?

Cette démarche pilotée par le Département de la Savoie via le Contrat de Territoire de Savoie (CTS) incite les communautés de communes à se doter d'un tel outil qui permet de connaître et organiser l'offre de randonnée, cibler les attentes des pratiquants, hiérarchiser les priorités et planifier les aménagements et l'entretien des sentiers. Pour se faire, une stagiaire a donc été recrutée à l'été 2016, dont la mission a été de parcourir l'ensemble des sentiers communaux communautaires afin de réaliser un état des lieux. Le résultat de ce travail a recensé un certains nombres de problématiques qui seront à résoudre (panneaux manquants, passerelles cassées, etc.)

# L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Qu'est-ce c'est? Le SPANC est un service public local chargé de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de les contrôler (systèmes de collecte, traitement, épuration, infiltration ou rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif).

Comme pour l'assainissement collectif, ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

L'avis du SPANC est requis dans les cas suivant:

- Vérification des installations existantes.  
Coût : 140 €

- Construction ou rénovation d'une habitation dans un secteur non raccordé à un réseau collectif de collecte et de traitement des eaux usées (Ex. Stations d'épurations)

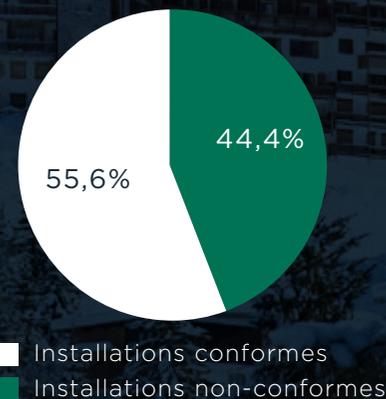
• Contrôle de conformité obligatoire pour déposer un permis de construire.  
Coût : 155 €

• Contrôle de la bonne exécution des travaux.  
Coût : 155 €

- Vente immobilière : Un contrôle de l'état du dispositif d'assainissement de moins de 3 ans obligatoire.

- Coût : 140 €

## NOMBRE D'INSTALLATIONS CONTROLÉES



## RÉSULTATS DES CONTRÔLES

### ACTIVITÉ 2016

- 19 installations contrôlées.
- 10 dans le cadre de ventes immobilières.
- 8 dans le cadre de contrôle de conception.
- 1 dans le cadre d'un contrôle de réalisation.

## PERSPECTIVES 2017

En 2020, Val Vanoise récupérera la totalité de la compétence assainissement (non collectif et collectif).

D'ici là et afin de préparer cette prise de compétence, elle va mener un schéma directeur de l'assainissement en concertation avec les communes membres.

# POLITIQUE EN FAVEURS DES AÎNÉS DU TERRITOIRE

## FINANCEMENT DE L'ADMR



### FINANCEMENT DE L'AIDE À DOMICILE

Val Vanoise subventionne à hauteur de **75.000 €** l'antenne locale de l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR).

Cette association **accompagne les personnes âgées et personnes en situations de handicap** dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi garde de jour et de nuit, téléassistance, livraison des repas, transport accompagné, services d'aide aux aidants, etc.

Une large palette de services qui répond aux besoins de chacun !

### SECONDE ÉDITION DE LA SEMAINE BLEUE

La Semaine Bleue, c'est quoi ? Il s'agit de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Elle s'est tenue du **2 au 9 octobre 2016**, sur le thème "A tout âge, faire société". Objectif : veiller au lien social en favorisant les rencontres. Val Vanoise a tenu à faire de cette semaine un temps festif et convivial. Plus de **100 participants** sur l'ensemble des événements proposés (conférences, balade botanique et mycologique, randonnée, visites du patrimoine) et un bal festif "la Guinguette à roulettes" pour terminer. Val Vanoise attache beaucoup d'importance à ces événements générateurs de lien social et culturel, c'est pourquoi pour 2016, le budget alloué à cet événement est passé de **1400 € à 2800 €**.

**RENDEZ-VOUS EN 2017 POUR  
LA 3ÈME ÉDITION.**

# GRANDS PROJETS :

## MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE ET PÔLE PETITE ENFANCE

En 2016, le projet de maison de santé permettant de répondre à la raréfaction des spécialités médicales sur le territoire a avancé à grands pas avec la désignation d'un programmiste chargé de définir le projet en concertation avec les professionnels de santé et de la petite enfance (CAF, PMI) en prenant en compte les contraintes imposées (sociales, urbaines, financières, etc.) avec l'établissement d'un planning à la clé.

Ce programme a été validé en novembre permettant de lancer un concours d'architecture avec remise d'esquisse en décembre. En fin d'année, a également été finalisé l'acquisition d'un terrain appartenant à l'Etat sur la commune de Bozel pour 500.000 €. Les travaux devraient débuter courant 2018 pour une livraison en juin 2019.

COÛT ESTIMÉ

5,5 MILLIONS D'EUROS

### LE PROJET

#### DÉTAILS DU PROJET :

- PÔLE SANTÉ (**655m<sup>2</sup>**) ayant vocation à accueillir des médecins généralistes, des kinésithérapeutes, des infirmiers, des dentistes ainsi que des vacataires.
- Des investissements particuliers seront réalisées (piscine pour la kinésithérapie, appareil de radiologie)
- PÔLE PETITE ENFANCE (**412m<sup>2</sup>**) qui contiendra une crèche de **25 places**, un lieu d'accueil enfants-parents ainsi qu'un relai d'assistants maternels.
- STATIONNEMENTS : Parking souterrain d'une capacité de **20 places** (environ **800m<sup>2</sup>**) + aire de stationnement aérienne d'une capacité de **30 places**.

# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



## DÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018,

Le 7 août 2015 a été publiée la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite "Loi NOTRe". Cette loi renforce le rôle des communautés de communes dans le domaine économique. Elle prévoit notamment que les intercommunalités puissent intervenir dans le cadre des "Actions de développement économique; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme".

**La Communauté de communes devra donc se mettre en conformité au 1<sup>er</sup> janvier 2017** pour respecter ces nouvelles dispositions législatives et intégrer ces nouvelles compétences. **Des discussions et débats auront donc lieu en fin d'année 2017 afin de déterminer la ligne de partage de ces différentes compétences entre Val Vanoise Tarentaise et les 10 communes sur les points suivants :**

- Consistance des zones d'activités économiques (ZAE) sur le territoire;
- Promotion du tourisme et création des offices du tourisme;
- Rattachement de l'immobilier d'entreprises;
- Intérêt communautaire de la politique locale du commerce et de soutien aux activités communales.

Des aménagements législatifs feront probablement leur apparition dans le courant de l'année 2016 notamment pour permettre aux stations de ski de conserver leur office du tourisme.





**val vanoise**  
communauté de communes

“SE RÉUNIR EST UN DÉBUT,  
RESTER **ENSEMBLE** EST  
UN PROGRÈS, TRAVAILLER  
ENSEMBLE EST **LA RÉUSSITE**”

————— HENRY **FORD**

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

**Directeur de la publication et de la rédaction :**

Thierry MONIN, Président  
Guillaume BRILAND, 3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge  
de la communication

**Conception :**

Merci Creative - wearemerci.com

**Rédaction :**

Services de la Communauté de communes

**Contact :**

www.valvanoise.fr  
info@valvanoise.fr  
04.79.55.03.34  
71, rue des Tilleuls - 73350 BOZEL

**Crédits Photo :**

M. Pellicier / F. Poletti / R. Garnier / JM. Gouedard  
G. Lansard / S. Cande / D. Andre / P. Pachod / A. Cornu



**val vanoise**  
communauté de communes